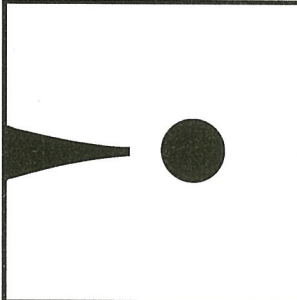
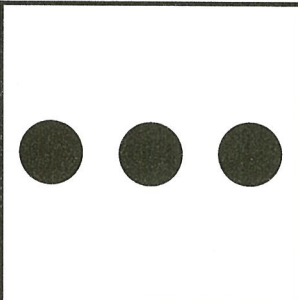
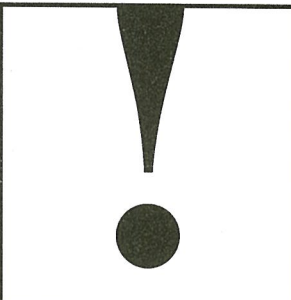
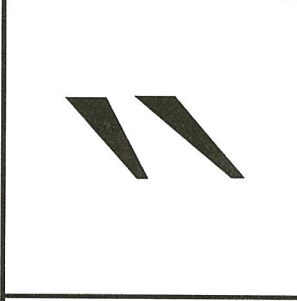

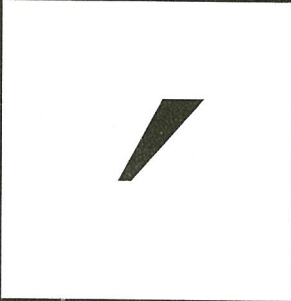
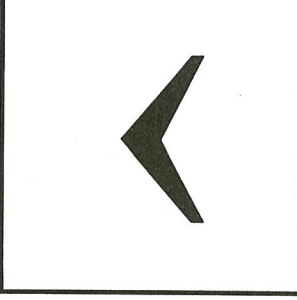
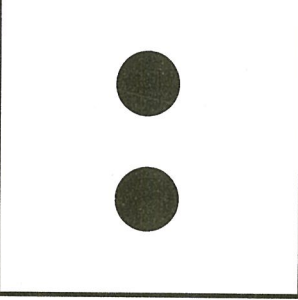



ling-verb.

modèles linguistiques

*Tome XVIII
Fascicule 2
1997*

MODÈLES LINGUISTIQUES

REVUE BI-ANNUELLE PUBLIEE AVEC LE CONCOURS
DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS
ET DE L'EQUIPE DE RECHERCHE EN PSYCHOMECHANIQUE DU LANGAGE
(U.R.A. 1030 C.N.R.S.)

DIRECTION

RICHARD LILLY
Université Charles de Gaulle - Lille III

ANDRÉ JOLY
Université de Paris IV

SECRETARIAT DE REDACTION

AHMED EL KALADI

COMITE DE REDACTION

Annie BOONE, Vrije Universiteit Brussel (Belgique), Jean CERVONI, Université de Nantes, Ahmed EL KALADI, Université de Lille III, Dairine O'KELLY, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, Lille, Thierry PONCHON, I.U.F.M. et Université de Reims, Nigel QUAYLE, Ecole Centrale, Lille, Eugène SHIMAMUNGU, Université Nationale du Rwanda.

COMITE DE LECTURE

Antoine CULIOLI, Université de Paris VII, Jean-Pierre DESCLES, I.S.H.A., Université de Paris IV, Jacek FISIĄK, Université Adam Mickiewicz, Poznań (Pologne), Catherine FUCHS, C.N.R.S., Noëlle GRUNIG, Université de Paris VIII, Claude HAGEGE, Collège de France, John HEWSON, Memorial University, Nfld (Canada), Jesús LAGO, Université de Santiago de Compostela (Espagne), Robert MARTIN, I.N.A.L.F. et Université de Paris IV, Bernard POTTIER, Université de Paris IV, Paolo RAMAT, Université de Pavie (Italie), Michel VIEL, Université de Paris IV, Marc WILMET, Université Libre de Bruxelles (Belgique).

CORRESPONDANCE

MODELES LINGUISTIQUES - U.R.A. 1030
E.N.S.A.M.
8, bd Louis XIV, F-59046 LILLE CEDEX
Tél. 03.20.53.11.00
Fax. 03.20.53.55.93

ABONNEMENT (2 numéros)
France : 250 FF. Etranger : 300 FF.
Chèques bancaires ou postaux à l'ordre de
MODELES LINGUISTIQUES
Compte Crédit Lyonnais : 6639/79140 F

*Couverture réalisée par Raphaël GUERMONPREZ
Atelier Communication
Ecole Régionale des Arts Plastiques, Lille*

ISSN 0249-6267

QUELQUES FAITS DE GRAMMATICALISATION EN BERBERE

Fernand BENTOLILA

On dit qu'une unité est grammaticalisée quand elle est intégrée dans un paradigme grammatical c'est-à-dire dans une classe fermée comportant un petit nombre d'unités de grande fréquence d'emploi. Il y a évolution, passage d'un état de langue N° 1 à un état de langue N° 2.

Le statut antérieur de l'unité grammaticalisée est souvent caractérisé comme lexical.¹ Il serait peut-être utile de distinguer deux sortes de grammaticalisation : celle qui transforme une unité lexicale en unité grammaticale et celle qui fait passer une unité grammaticale d'un paradigme à un autre. A ces deux grammaticalisations on pourrait en ajouter une troisième que j'appellerai le «figement grammatical».

- Cas des langues sans tradition écrite.

Dans une langue comme le berbère, dont l'histoire nous est mal connue, quels sont les éléments qui, en synchronie, nous permettent de postuler cette évolution, ce passage d'un état de langue N° 1 à un état de langue N° 2, qu'on appelle grammaticalisation ? J'en relèverai quatre.

(1) Tout d'abord les états 1 et 2 peuvent être observés encore aujourd'hui mais chacun dans un parler différent, car les phénomènes de divergence sont très forts en berbère et certains parlars sont plus conservateurs que d'autres.

1 Antoine Meillet à qui nous devons le terme cite comme exemples le passage de *habere* «posséder» à *avoir* auxiliaire de parfait et de *passum* «un pas» à *pas* auxiliaire de négation. Voir «L'évolution des formes grammaticales» (1912) in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921.

(2) Dans un même parler, la littérature orale qui garde souvent des vestiges de l'ancienne langue aura l'état 1 et l'usage courant aura l'état 2.

(3) Dans d'autres cas on pourra comparer l'usage des différentes générations.

(4) Parfois enfin, deux statuts (pour un même segment phonique) coexistent dans l'usage général. Il ne reste plus au descripteur qu'à établir qu'on a bien affaire à une seule unité — et non pas à deux homonymes — et à déterminer quel est l'état 1 et quel est l'état 2, en s'appuyant entre autres sur la vraisemblance sémantique de la filiation.

1. Grammaticalisations du 1^o type (unité lexicale > unité grammaticale)

1.1. Cas de *La*² «se trouver, être».

Le berbère a un verbe *La* «se trouver, être» :

i-La da «il- est ici» ;
La-n miDn «être-ils gens» > «il y a des gens».
 (*i-* et *-n* sont des indices sujets pronominaux).

A côté nous trouvons un *La* (invariable) qui accompagne un verbe à l'inaccompli et marque l'aspect progressif ou concomitant :

La i-Gar «il est en train de jeter» ;
La Gar-n «ils sont en train de jeter».

Beaucoup de berbésisants interprètent ce *La* comme dérivant de *La* «se trouver, être» qui se serait grammaticalisé comme auxiliaire ou comme déterminant grammatical du verbe. L'association de «être» avec l'inaccompli pour exprimer le concomitant se retrouve en arabe marocain :

kan yaḡtəb «il était /il écrit» > «il était en train d'écrire»

En chinois pour exprimer le progressif on a recours entre autres à *zài... ne* :

2 Les majuscules notent des consonnes tendues (ou «géménées»). Sauf indication contraire, mes exemples seront empruntés au parler des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc central).

ta zai kan dianshì «il est en train de regarder la télé».

Or il existe un verbe *zai* homophone du progressif *zai*, et noté avec le même caractère, qui signifie «se trouver». Le jour où l'on saura établir à coup sûr le statut grammatical ou lexical des unités en chinois, le jour où l'on aura défini une classe des verbes sur la base de ses compatibilités, on pourrait peut-être considérer qu'il y a eu grammaticalisation du verbe *zai* en marqueur grammatical de l'aspect progressif.

1.2. Cas de *Kr* «se lever».

En français, quand *aller*, verbe de mouvement, devient auxiliaire de futur, on parle de perte de signifié concret ou de désémantisation. C'est ce qui se passe en berbère avec le verbe *Kr* qu'on trouve dans deux emplois bien distincts :

Kr 1 «se lever»

Kr 2 auxiliaire d'inchoatif (avec un 2° verbe) «se mettre à».

Parler de valeur affaiblie en *Kr* 2 c'est déjà prendre parti sur un sens de l'évolution et pour ma part je conçois plus facilement un passage de *Kr* 1 à *Kr* 2 que l'inverse. Là aussi je parlerai de grammaticalisation car la fréquence de *Kr* 2 est beaucoup plus grande que celle de *Kr* 1, et d'autre part *Kr* 2 entre dans un paradigme de valeurs aspectuelles c'est-à-dire dans un micro-système de type grammatical.

2. Grammaticalisations du 2° type (unité grammaticale 1 > unité grammaticale 2)

2.1. Cas de *nTa* «lui».

nTa / *nTan* «lui» est le pronom personnel 3° M. sg de forme pleine ou indépendante :

nTa i-rah «lui, il est parti».

D'où le tour parataxique :

nTan izru-y-i inqz «il m'a vu il a sauté» > «dès qu'il m'a vu il

a sauté».

Ce tour peut se rencontrer aux autres personnes :

nitnti zřint i nqznt «elles elles m'ont vu elles ont sauté» >
«dès qu'elles m'ont vu elles ont sauté».

On pourrait faire l'hypothèse qu'il y a eu grammaticalisation de *nTa* comme subordonnant temporel avec la valeur de «dès que» pour rendre compte d'énoncés où *nTa* est suivi d'un syntagme verbal dont le sujet n'est pas à la 3^o pers. M. sg :

nTa zřint i nqznt «dès qu'elles m'ont vu elles ont sauté».

On peut imaginer grâce à la parataxe le passage de «lui» à «dès que» mais non l'inverse.

2.2. Cas de *ša* «quelque chose».

ša «quelque chose» est un nominal indéfini qui peut remplir différentes fonctions :

- complément explicatif de l'indice sujet :

ur i-Li ša «nég. / il est / quelque chose» > «il n'y a rien» ;

- objet :

ur i i-Ni iBa ša « nég. / à moi / il a dit / mon père / quelque chose » >
«mon père ne m'a rien dit».

Mais dans certains exemples on ne peut pas attribuer une telle fonction à *ša* soit parce que le verbe n'admet pas d'objet (*uLi i-Gur sa ε li* «Ali n'y va pas») soit parce que le verbe a déjà un objet (*uLi ax i-nQ ša usMid* «le froid ne nous tue pas»).

On a donc affaire ici à une grammaticalisation de *ša* comme auxiliaire de négation c'est-à-dire que *ur...ša* commence à fonctionner comme une variante libre de la négation *ur*. Là encore il est plus facile de passer de *ša* indéfini à *ša* auxiliaire de négation que l'inverse. On note quelque chose d'analogue en arabe marocain avec *šay* « chose » qui passe à *šet* constitue avec *ma* un signifiant discontinu de négation :

ma mša š «il n'est pas parti» / *mša* «il est parti».

2.3. Cas de *din*

din appartient à la classe des déterminants grammaticaux du nom et au sous-ensemble des déictiques où il s'oppose à *-u* (proximité) et à *-iN* (éloignement) ; *din* marque probablement la sphère du «tu» et a surtout une valeur d'anaphorique.

Avant d'entrer dans le détail des faits, il me faut dire un mot des propositions relatives en berbère. Par convention je désigne ainsi des subordonnées comportant un verbe au participe ou à une forme personnelle et dont la fonction est de déterminer un nominal antécédent. Dans le cas d'une relative au participe, ce nominal peut ne pas être accompagné d'un des trois déterminants déictiques *-u*, *din*, *-iN*. Mais ce tour est très rare et ne se trouve que dans la langue archaïsante des énigmes :

šurdu yurwn 'azduz «une puce / qui donne naissance / à un pilon» (la graine du navet).

En fait dans l'usage courant, le nominal antécédent est presque toujours accompagné d'un déterminant déictique. En outre on note que *din* occupe une place à part dans la série *-u*, *-iN*, *din*, de par sa fréquence d'abord et parce que la relative par *din* apparaît dans des contextes où *din* seul (sans relative) serait exclu et où une relative par *-u* / *-iN* serait exclue aussi. Par exemple on trouve *išt Lhaḏt din iedln* «une / chose / cette / étant bonne» > «une chose qui est bonne». Mais **išt Lhaḏt din* ou **išt Lhaḏt u iedln* sont exclus.

On trouve *šKint din iTinin...* «toi qui veux...» Mais **šKint din* ou **šKint u/iN iTinin...* ne sont pas possibles.

Dans l'exemple qui suit, la relative est séparée de son antécédent par le syntagme *i lmr̄s*. Cette disjonction ne serait pas possible avec *din* seul ni non plus avec une relative par *-u/iN* :

is Lan ša Lwašun i lmr̄s din ya iZryn lmtiḏan ?
est-ce que / sont / des / jeunes gens / à El Mers / din ces / futur / passant / des examens ?» >> y a-t-il à El Mers des jeunes gens qui vont passer des examens ?»

Dans l'exemple suivant on trouve deux relatives par *din*

juxtaposées au même nom *izdaḡ*, c'est-à-dire que le deuxième *din* est disjoint de son antécédent et qu'on peut alors difficilement le considérer comme un déterminant déictique ou anaphorique ordinaire :

izdaḡ din da iLan i tmurt, din as iLan i leql...
 «les oiseaux qu'il y a ici dans le pays, que tu as dans l'esprit...»

On a donc l'impression que *din* se dégage de sa condition de quasi enclitique et acquiert une certaine autonomie, se portant davantage vers la relative qu'il constitue comme telle ; il devient ainsi une espèce d'outil grammatical, un fonctionnel de type relatif.⁴

2.4. Cas de *ms* «si».

En berbère, dans les énoncés sous serment, on a des syntagmes verbaux différents de ceux des énoncés ordinaires — pour exprimer le même contenu sémantique. Par exemple pour dire «il n'a pas jeté», on aura *ur izri* en énoncé ordinaire et *uLah mš izru* «je le jure il n'a pas jeté» énoncé sous serment. Le *mš* qui figure dans ce dernier énoncé est un subordonnant hypothétique correspondant au français *si*, c'est-à-dire qu'il faut interpréter littéralement «je le jure sur Dieu s'il a jeté». Le passage du signifié d'hypothèse positive à celui d'assertion négative («je le jure, il n'a pas jeté») ne présente aucune difficulté pour un francophone, habitué à des tours comme *du diable si je m'en souvenais* (= «je ne m'en souvenais pas du tout»).

Ce qui permet de valider cette interprétation c'est la comparaison des différents parlars berbères qui présentent tous cette particularité même si la forme du subordonnant hypothétique varie d'un parler à l'autre. On peut donc dire que *mš* acquiert un nouveau statut : celui de variante contextuelle de la négation. La grammaticalisation est achevée quand cette variante se combine, à l'instar de la «vraie» négation, avec *aḡar* ou *abla* pour former le signifié d'exception («ne...que») ; en voici un exemple emprunté au berbère du Sous (sud du Maroc) :

uLah amk'ira abla ma ys ixwl
 «par Dieu il ne cherche qu'à prendre des coups»

4 Ce passage s'observe dans d'autres langues. Voir Benveniste «La phrase relative, problème de syntaxe générale» in *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Paris, Gallimard, 1966, pp. 208-222.

5 *amk* dans le berbère du Sous équivaut à *mš* «si».

3. Le figement grammatical

Il existe en berbère un focalisateur *ay*. Mais avec deux adverbes interrogatifs (*mlmi* «quand?» et *mism* «comment?»), la présence de *ay* est obligatoire, c'est-à-dire qu'on ne peut plus opposer la focalisation à son absence :

<i>mlmi ay awn D emn ?</i>	«quand est-ce qu'ils vous ont avertis ?»
<i>mism ay as Tinin ?</i>	«comment l'appelle-t-on ?»

Peut-être qu'à l'origine le focalisateur *ay*, dans ces tours interrogatifs avait sa vraie valeur de mise en relief qu'on pourrait rendre en français par «c'est quand qu'ils vous ont avertis ?» et par «c'est comment qu'on l'appelle ?» Mais ce que nous constatons aujourd'hui c'est un mécanisme grammatical figé sans signification.

Les phénomènes qu'on regroupe sous le vocable de grammaticalisation sont très fréquents. Ils matérialisent en quelque sorte la vie continue des langues et leur évolution, même dans le domaine apparemment plus stable de la grammaire. Certains des signes auxquels on reconnaît la grammaticalisation découlent de la définition même de cette notion : intégration dans une classe fermée et fréquence des unités. A ces critères il s'en ajoute d'autres qui varient d'une langue à l'autre ; par exemple quand F.R. Palmer⁶ définit les auxiliaires en anglais, il a recours à des critères spécifiques (les «NICE properties») qu'il emprunte à Huddleston. L'étude des phénomènes de grammaticalisation pose entre autres le problème crucial de l'identification des unités — dont la question des homonymes et des polysèmes ne constitue qu'un aspect. Les comparaisons et les recherches typologiques dans ce domaine sont riches d'enseignements pour la description des langues et nous permettent de mieux comprendre les mécanismes de systématisation.

Université René Descartes

MODÈLES LINGUISTIQUES NUMEROS DISPONIBLES

- Tome II, Fasc. 1, 1980 (vol. 3)
- Tome II, Fasc. 2, 1980 (vol. 4)
- Tome III, Fasc. 1, 1981 (vol. 5)
- Tome III, Fasc. 2, 1981 (vol. 6) : *L'étude phonique du langage.*
- Tome IV, Fasc. 1, 1982 (vol. 7) : *La construction sociale du sens.*
- Tome IV, Fasc. 2, 1982 (vol. 8) : *La sémantique grammaticale.*
- Tome V, Fasc. 1, 1983 (vol. 9)
- Tome V, Fasc. 2, 1983 (vol. 10) : *Signification, ambiguïté et paraphrase.*
- Tome VI, Fasc. 1, 1984 (vol. 11) : *L'opposition verbo-nominale dans diverses langues du monde.*
- Tome VI, Fasc. 2, 1984 (vol. 12) : *De l'opérativité dans le langage.*
- Tome VII, Fasc. 1, 1985 (vol. 13) : *Catégories vides et explications en syntaxe.*
- Tome VII, Fasc. 2, 1985 (vol. 14)
- Tome VIII, Fasc. 1, 1986 (vol. 15) : *Les classes d'unités significatives.*
- Tome VIII, Fasc. 2, 1986 (vol. 16) : *Psychosystématique du langage : syntaxe et sémantique.*
- Tome IX, Fasc. 1, 1987 (vol. 17) : *Aspects de la cohésion et de la cohérence discursive.*
- Tome IX, Fasc. 2, 1987 (vol. 18) : *La pensée linguistique en Angleterre, 1915-1945.*
- Tome X, Fasc. 1, 1988 (vol. 19) : *Ambiguïté, Paraphrase et Langage en acte.*
- Tome X, Fasc. 2, 1988 (vol. 20) : *Analyse transphrasique.*
- Tome XI, Fasc. 1, 1989 (vol. 21) : *Compétence(s) de communication.*
- Tome XI, Fasc. 2, 1989 (vol. 22) : *Généricité, spécificité et aspect - Parfait et perfectivité - Nom et syntagme nominal.*
- Tome XII, Fasc. 1, 1990 (vol. 23) : *La notion de «mot» (I) Le cas des langues indo-européennes - Sémantique et cognition (I).*
- Tome XII, Fasc. 2, 1990 (vol. 24) : *La notion de «mot» (II)*
- Tome XIII, Fasc. 1, 1991 (vol. 25) : *L'expression de la possession (I)*
- Tome XIII, Fasc. 2, 1991 (vol. 26) : *Le possessif*
- Tome XIV, Fasc. 1, 1992-93 (vol. 27) : *Etudes de systématique énonciative (sémantique, morphologie, syntaxe)*
- Tome XIV, Fasc. 2, 1992-93 (vol. 28) : *Relations actanciennes*
- Tome XV, Fasc. 1, 1994 (vol. 29) : *Le linguistique et le cognitif (I)*
- Tome XV, Fasc. 2, 1994 (vol. 30) : *Le linguistique et le cognitif (II) - Autour de l'actualisation*
- Tome XVI, Fasc. 1, 1995 (vol. 31) : *Temps et langage (I)*
- Tome XVI, Fasc. 2, 1995 (vol. 32) : *Temps et langage (II)*
- Tome XVII, Fasc. 1, 1996 (vol. 33) : *Temps et langage (III)*
L'invariant

W. ROTGE, Problématique des concepts de valeur fondamentale, valeur centrale et invariant linguistique. — J.-C. CHEVALIER, De Guillaume à une linguistique du signifiant, P. LARREYA, L'invariant, du minimalisme au maximalisme — C. DELMAS, De l'invariant à l'invariant par l'air de famille : le cas du Pidgin English Camerounais — G. GIRARD, Faut-il faire l'hypothèse d'un invariant différentiel? — J.-C. SOUESME, BE+ - ING et le passage de frontière à l'intérieur du domaine notionnel. — P. RAPATEL, Have been + ing : image controversée — A. LANCRI, Recherche d'un invariant et variation diachronique : le cas de to/oo en anglais — N. QUAYLE, Pour une valeur fondamentale du -s en anglais — D. O'KELLY, A la recherche d'une valeur fondamentale : le cas de la personne — A. JOLY, Les variations d'un «invariant» : approche morphogénétique de l'imparfait français — D. LEEMAN, La valeur fondamentale et l'invariant linguistique : quelques questions.

• Tome XVII, Fasc. 2, 1996 (vol. 34) : *Le statut de l'explication en linguistique*

A. JOLY, Des faits à expliquer aux faits explicateurs — J.-P. DESCLES, L'abduction procédé d'explication en linguistique — J.-L. BAUCHAT, L'explication dans les mathématiques appliquées à l'art de l'ingénieur — O. SOUTET, L'explication en diachronie — J. GUERON, La notion d'explication dans la théorie chomskyenne — C. FUCHS, Expliquer le choix entre variantes stylistiques : l'exemple de l'antéposition /postposition du sujet dans les relatives en français — P. SIBLOT, Un nom, cela explique bien des choses — J.-C. SOUESME, L'article ø et l'appartenance du référent à la sphère de l'énonciateur — R. AFZALI & J.-P. DESCLES, L'analyse du morphème *râ* persan et sa relation à la transitivité sémantique

Vente au numéro

France : 150 FF frais de port compris.

Etranger : 180 FF frais de port compris

Abonnement et vente au numéro :

MODÈLES LINGUISTIQUES - U.R.A. 1030

E.N.S.A.M., 8, boulevard Louis XIV, 59046 Lille Cedex (FRANCE)

SOMMAIRE

LA GRAMMATICALISATION

Textes réunis par Ahmed EL KALADI

B. POTTIER	La (dé-) grammaticalisation.....	7-16
J-P. DESCLES & Z. GUENTCHEVA	Grammaticalisation et typologie.....	17-31
E. LOSADA BADIA	Suffixalisation et typologie indo-européenne.....	33-43
P. COTTE	Réflexions sur la grammaticalisation des auxiliaires du futur en anglais.....	45-55
N. QUAYLE	La particule verbale en anglais : un morphème grammaticalisé.....	57-72
A. ROMAN	La Création de l'adverbe et de la phrase nominale en arabe.....	73-88
F. BENTOLILA	Quelques faits de grammaticalisation en berbère.....	89-95
P. LAZAROV & A. JOLY	L'émergence de l'article en bulgare contemporain.....	97-114
E. SHIMAMUNGU	Catégorisation et grammaticalisation : la classification nominale des langues bantu revisitée.....	115-131
J-C. CHEVALIER	Considérations caudales.....	132-135
Varia		
C. SOUM & J-L. NESPOULOUS	Contraintes phonologiques et erreurs orthographiques.....	139-164
Article critique		
M. NOAILLY	Marc Wilmet : Grammaire critique du français.....	167-183
Résumés / Abstracts		187-197
Guide de rédaction		201-202

